



FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und europäischer Demokraten im Europäischen Parlament
Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats in the European Parliament
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens au Parlement européen

Internet address: <http://www.epp-ed.eu>

15/04/2008 : Pour un plus grand respect des droits de la propriété intellectuelle - Jean-Pierre Audy, député européen (UMP, PPE-DE, F)

Ce mardi 15 avril s'est tenu au Parlement européen un déjeuner-débat, présidé par Jean-Pierre Audy et organisé par le LEEM (les entreprises du médicament), sur la problématique "Propriété intellectuelle et médicaments en Europe et dans le monde". Lors de son intervention, Jean-Pierre Audy a plaidé en faveur d'un renforcement de la protection des droits de la propriété intellectuelle.

Jean-Pierre Audy a débuté son allocution par un constat : ***"On assiste aujourd'hui à une atteinte au droit de propriété, qui est pourtant l'un des plus grands acquis du siècle des Lumières. Cette question va bien au delà des débats actuels autour de la propriété intellectuelle et des médicaments."*** Jean-Pierre Audy a exprimé à cet égard son attachement profond à la liberté d'entreprendre, en rappelant que les brevets sont indispensables, dans la mesure où ils garantissent l'innovation et le partage des connaissances. En ce sens, il a apporté son soutien aux mécanismes de protection de la propriété intellectuelle et a relayé les préoccupations des entreprises pharmaceutiques.

Jean-Pierre Audy a rappelé que l'application des droits de la propriété intellectuelle dans le domaine des médicaments soulève un certain nombre de questions. Alors que la productivité en matière de recherche et développement se complexifie pour les laboratoires, la contrefaçon, elle, est en pleine expansion et touche de manière croissante les pays industrialisés. Pour remédier à ce fléau, plusieurs mesures ont été mises en place par l'Organisation mondiale du commerce et l'Union européenne ; néanmoins, Jean-Pierre Audy regrette ***"que le volet répressif demeure très insuffisant"***.

Enfin, cette intervention a permis à Jean-Pierre Audy d'aborder les problèmes politiques que pose, au niveau mondial, la protection de la propriété intellectuelle dans le secteur des médicaments. En dépit de l'accord sur les aspects des droits de la propriété intellectuelle qui touche au commerce (ADPIC), les tensions entre le Nord et le Sud restent vives sur cette question. C'est pourquoi, des dispositifs, tels que les licences obligatoires ou les importations parallèles, ont été mis en place pour permettre un accès plus aisé aux médicaments dans les pays en voie de développement. Tout en étant conscient que le problème des pays du Sud en matière de politique sanitaire doit être résolu, Jean-Pierre Audy a estimé que ***"que le moment est venu d'évaluer ce système des licences obligatoires au regard des questions liées à la propriété intellectuelle"***. Il s'est interrogé sur l'opportunité d'opter pour d'autres solutions telles que la solvabilisation des besoins par des aides internationales avant d'ajouter que ***"ce dispositif a été adopté par l'Union européenne et il faut donc l'accepter. Mais il faut faire attention à ce que son usage réponde à de réels besoins et ne tombe pas entre les mains de voyous"***.

Pour toute information:

Jean-Pierre Audy, Député européen Tél: + 32 22 84 71 26 / +33 6 88 6811 86

Service de Presse PPE-DE Antoine Ripoll Tél: + 32 475 85 62 90

Le site des Députés européens UMP: <http://www.umpeurope.eu>